la cgt Ardèche

UNIR AGIR

SITE DE DEPOT P4 LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE

Journal de l'U.D C.G.T de l'Ardèche N° 207 – DECEMBRE 2025

LUTTES :

Edito – 130 ans de la C.G.T – Le ministre passe, le mépris reste : L'Education Nationale au bord de la rupture – Grève reconductible à la centrale de Cruas – PSE dans l'entreprise CEV Schneider Privas

VIE SYNDICALE :

Déménagement USLR Annonay – UL Aubenas 10 et 18 septembre – UL Le Cheylard : Visite du Conseiller Régional E. HOURS – AG de rentrée de l'UD – rentrée sociale au Cheylard – UL Le Teil AG de l'UL – La note juridique : le harcèlement en entreprise – LSR c'est quoi ? – USR : Intervention pour l'action AGIRC/ARRCO – FNME l'alliance CFE-CGC, FO et CFDT condamnée – résultat Tombola USR – Portrait de Mélanie BASTY-GHUYSEN : du combat individuel à la force du collectif

CULTURE :

I.H.S – C.G.T : hommage à Lyliane BURGENDER – Lectures

SOMMAIRE n° 207

Luttes / 1 – 6

- Edito
- Les 130 ans de la C.G.T
- L'Education Nationale au bord de la rupture
- Grève reconductible à la centrale de Cruas
- PSE dans l'entreprise CEV–Schneider Privas

Vie Syndicale / 7 – 14

- La vie des ULs: UL Annonay, UL Aubenas, UL Le Cheylard, UL Le Teil
- La note juridique : Le harcèlement au travail
- LSR c'est quoi ?
- USR : intervention action AGIRC/ARRCO, L'alliance CFE, FO, CFDT condamné, Tombola
- Portrait de Mélanie BASTY

Culture / 15

- I.H.S C.G.T Hommage : Lyliane BURGENDER
- Lectures

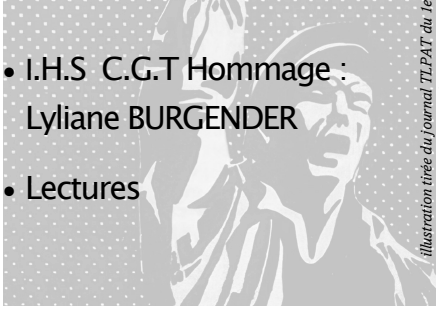

illustration tirée du journal TLPAT du 1er mai 1976

Edito

PLFSS et PLF
Aux mains de la corruption politique

■ Le gouvernement Lecornu s'apprête à soumettre à l'assemblée son plan de loi de finances 2026 par le vote démocratique ou par ordonnances, manière de contourner le 49-3.

Dans le cadre des négociations parlementaires du PLF et PLFSS sur une durée de 70 jours, les masques tombent, les alliances se créent, les trahisons se font jour : le PS renie le programme sur lequel il a été élu en juillet 2024, le RN vote contre toutes les mesures progressives, contre l'amélioration des conditions de vie des travailleuses et des travailleurs et le LR ne se cache plus sur ses connivences avec le RN.

Cette bande de joyeux lurons et luronnes, nantis de leurs avantages en tout genre font fi de l'intérêt du pays et des citoyen·nes mais ne voient que leurs intérêts personnels et électoralistes.

La France à l'internationale, qui est la risée des observateurs internationaux, se voit précipiter dans l'abime de la corruption de nos gouvernants. Il est grand temps que le peuple se réveille, la colère sociale qui gronde doit enfin s'exprimer dans la rue et dans les urnes, et cela doit impérativement passer par la lutte syndicale et la syndicalisation : **ce sera le seul chemin qui permettra de redonner toute sa place au monde du travail.**

Les divers gouvernements que nous avons connus depuis des décennies, ne font que gouverner contre leur peuple, pour leurs petits intérêts ainsi que ceux du capitalisme.

Ils dilapident les finances du pays à grands coups d'exonérations de cotisations et d'aides aux entreprises en tout genre sans aucune conditionnalité. Il est grand temps pour notre pays de remettre la main sur cet argent déversé dans les poches des milliardaires, afin de remettre notre sécurité sociale et nos services publics sur les bons rails.

Nos services publics, qui au titre de l'optimisation financière, sont détruits les uns après les autres, générant un peu plus des territoires totalement désertifiés, comme sur notre département le secteur de la vallée de l'Eyrieux et du Cheylard où nous ne pouvons qu'assister à la fermeture des différents services publics comme les trésoreries, les gendarmeries, les bureaux de poste qui isolent ainsi la population dans des secteurs très enclavés. Ces mêmes secteurs, qui au nom d'un numérus clausus toujours d'actualité, se trouvent dans de véritables déserts médicaux, avec des rendez-vous chez le médecin généraliste avec un temps d'attente d'un mois et demi à deux mois, des services d'urgence accessibles à plus d'une heure de route avec des temps d'attente pouvant aller jusqu'à douze heures.

Nos services publics sont à l'agonie, nos services de santé prennent l'eau de toute part, la population n'a plus d'espoir, et nos politiques continuent de faire leurs petits arrangements en trahissant la France par leurs actes et leurs décisions sans aucun respect de la démocratie et des lois républicaines.

La révolte populaire doit être une source d'espoir pour ce peuple des travailleur·ses afin d'entrevoir un avenir meilleur, digne du respect qu'ils doivent avoir de leurs gouvernants. La CGT se mobilise et travaille à la transformation de cette société, pour un monde meilleur, plus égalitaire, plus solidaire, bref plus humain.

Ne lâchons pas le combat,
Gardons espoir, c'est par notre mobilisation que nous gagnerons !

Franck Bernard

Journal Trimestriel de l'Union Départementale des syndicats CGT de l'Ardèche

UD CGT 07 25 Avenue de la Gare 07000 PRIVAS **Tél. :** 04 75 66 76 66 **mail :** ud07@cgtardeche.org

udcgt07.wordpress.com **facebook**.com/LA.CGT.07.COMMUNIQUE **twitter**.com/cgt_07

Directeur de publication : Sébastien NICOLAS UD CGT 07 **Imprimerie** Cévenole Coux **CPPAP** 0625 S 06538 **ISSN** 0248-6733

Fête des 130 ans de la CGT à Alba la Romaine le 20 septembre

- 130 ans de lutte, 80 ans de conquêtes sociales : une histoire vivante de la CGT et de la Sécurité Sociale.

Le 20 septembre, l'Union départementale d'Ardèche organisait la fête des 130 ans de la CGT à Alba la romaine.

Cet événement se déroulait dans un cadre naturel et bucolique et dans une ambiance conviviale et fraternelle.

Deux gros événements étaient à l'honneur de cette journée : une conférence sur les 80 ans de la sécurité sociale animée par **Yves Rolland, Cathy belghit et Sébastien Nicolas**, et un débat sur les 130 ans de la CGT avec les interventions de **Pierre Bonnot, Jean-Louis Issartel et Eric Vigouroux notre secrétaire régional, Mélanie Basty-Ghuysen de la CGT Action Annonay, Danielle Mboumba Secrétaire Générale de l'USR-CGT 07**.

130 ans de la CGT : la force du collectif et la mémoire des luttes

Née en 1895 à limoges, **la confédération générale du travail** est le fruit d'un long processus d'unification du mouvement ouvrier, dans un pays traversé par les luttes de la commune de Paris, les grandes grèves de mineurs, des typographes, des cheminots. La CGT a été de tous les combats de notre classe : la conquête de la journée de 8 heures, des congés payés, du droit syndical, des retraites, de la Sécurité Sociale… Elle a été aussi un rempart contre le fascisme, contre la guerre et contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression.

Notre mouvement syndical ne repose pas uniquement que sur des dates et des victoires, mais également sur une certaine **idée de la société**, ou la richesse créée par le travail serve le bien commun, et non l'accumulation du profit. Notre pratique du syndicalisme prend sa source dans **la pratique du collectif**, dans l'éducation à la solidarité et dans l'émancipation. Cette force a permis, à chaque génération, de relever la tête face à l'injustice.

80 ans de la Sécurité Sociale : la dignité en partage

Créée à la libération, en 1945, **la Sécurité Sociale** est la traduction concrète d'un rêve ouvrier ancien : **protéger chaque être humain « du berceau à la tombe »**, assurer la santé, la retraite, les allocations familiales, le droit à une vie digne, affranchie de la peur du lendemain, et tout cela selon un principe tout simple de réciprocité : **chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.**

Sous l'impulsion d'Ambroise Croizat, ministre communiste et ouvrier métallurgiste, la CGT a joué un rôle déterminant dans la création et la mise en place de cet organe démocratique et solidaire.

« Ne parlez pas d'acquis sociaux, car le patronat ne désarme jamais ! » **rappelait Croizat.**

Ces mots résonnent plus que jamais aujourd'hui avec une force intacte, à l'heure ou les mêmes forces qu'hier combattaient la Sécurité Sociale, s'emploient à la détruire, à la privatiser, à la réduire en simple filet de sécurité.

Les 80 ans de la Sécurité Sociale, c'est donc **l'anniversaire d'un idéal vivant** : celui de la fraternité, de la mutualisation et du droit pour toutes et tous à la santé, au repos et à la vie.

Une journée pour se souvenir et pour agir

La journée du 20 septembre 2025, organisée à l'occasion de ces deux anniversaires, a réuni militantes et militants, syndiqué·es, retraité·es, jeunes et travailleuses et travailleurs de tout le département.

Tables rondes, expositions, débats, repas collectifs, concerts et graff ont animé toute cette journée pendant laquelle **passé et présent se sont rencontrés** dans un même souffle de lutte et de fraternité.

Les **tables rondes** ont permis de revenir sur les grandes étapes de la construction du syndicalisme et des conquêtes sociales, mais aussi d'interroger nos pratiques actuelles, nos défis à venir, les transformations du travail, la précarisation, les offensives antisociales et la nécessité de reconstruire le rapport de force.

Les **expositions** préparées par l'IHS, les Unions Locales et les syndicats ont retracé les grands moments du mouvement ouvrier ; de 1895 à aujourd'hui, de Limoges à Ambroise Croizat, de la résistance à nos luttes présentes.

Les **interventions** riches et nombreuses, ont fait le lien entre **histoire et actualité,** rappelant que les conquêtes de 1945 restent le cœur battant de notre projet de société.

Et, au-delà du travail de mémoire, cette journée a été **un appel à poursuivre l'histoire**, à transmettre, à s'organiser, à lutter.

Nous nous devions de fêter cet événement, car notre histoire n'est pas un patrimoine figé : elle est une boussole. Elle nous rappelle que chaque droit, chaque conquête, chaque victoire a été le fruit de la lutte, de la grève et de la solidarité.

A l'heure, ou nos droits sont attaqués, ou les inégalités explosent, ou les politiques guerrières ressurgissent :

Se souvenir, c'est déjà résister,

C'est **un appel à reprendre le flambeau**, à redonner toute sa force à notre syndicalisme de masse, de classe, démocratique et révolutionnaire.

Franck Bernard

Le ministre passe, le mépris reste : L'Education Nationale au bord de la rupture

Le SDEN 07 tient d'abord à rendre hommage à nos collègues Dominique Bernard et Samuel Paty assassinés en ce mois d'octobre il y a 2 ans et 5 ans. Ils ont payé de leur vie le simple fait d'exercer leur métier, de défendre l'École comme pilier de la République et comme espace d'émancipation.

Leurs mémoires accompagnent chaque jour nos collègues. Elles sont parties intégrantes d'un décor dans lequel ils se sentent à juste titre et à pleins d'égards, presque à tous les égards, abandonnés par leur employeur.

L'étude TALIS 2024 de l'OCDE le confirme : **seuls 4 % des enseignant·es français estiment que leur métier est valorisé par la société**. Comme l'a rappelé Gaëlle Paty, sœur de Samuel, les minutes de silence sont « parfaitement inutiles » si elles ne s'accompagnent pas de mesures concrètes. Samuel Paty a été laissé seul face aux menaces. L'institution n'a pas su le protéger, ni lui, ni **Caroline Grandjean, victime de menaces et d'insultes homophobes, qui s'est donnée la mort le jour de la rentrée**. Bien au contraire, selon sa compagne, elle a contribué à l'acculer dans son malheur.

Lorsque nous commémorons, nous le faisons pour rappeler à notre hiérarchie qu'elle est défaillante, qu'elle n'assume pas ses responsabilités, qu'elle ne protège pas réellement ses personnels et ne leur donne pas les moyens d'exercer leur mission en sécurité et dans la dignité. Elle est aussi auteure de ce désarroi. Nous le disons clairement : cette institution est honteuse. Et nous savons qu'elle ne rougira pas de ce constat.

Les mots de soutien adressés aux personnels ne valent pas grand-chose. La formule de rentrée usitée, signée Elisabeth Borne *« Je sais pouvoir compter sur votre engagement, et je veux vous assurer de mon soutien indéfectible. Ensemble, avec confiance et détermination, nous continuerons à faire grandir l'École de la République »* ne flatte personne mais exacerbe frustration et colère.

Édouard Geffray lui a succédé… pour quelques semaines. On peut lui reconnaître qu'il est un spécialiste, à la différence de la longue liste de ministres éphémères, peu intéressés et peu compétents. **C'est un spécialiste de la démolition** : d'abord comme directeur des ressources humaines, puis de l'enseignement scolaire, bras droit de Jean-Michel Blanquer. **Il est directement comptable des réformes que nous avons combattues : « loi de transformation de la fonction publique », « École de la confiance », généralisation de l'évaluation, « choc des savoirs », réforme du bac, réforme de la voie professionnelle**. Sa nomination n'est pas une rupture :

> **Ce nouveau ministre a d'ores et déjà annoncé la suppression de 4 000 postes, alors que des dizaines de milliers d'élèves ont commencé l'année sans professeurs !**

c'est une provocation. Elle annonce la poursuite de politiques délétères qui abîment les personnels et les élèves. Les personnels expriment massivement leur rejet, mais on leur impose la continuité du mépris. Nous n'attendons rien de lui, et nous n'avons rien à lui demander. **Nous nous tenons prêts à combattre.**

Ce nouveau ministre a d'ores et **déjà annoncé la suppression de 4 000 postes**, alors que des dizaines de milliers d'élèves ont commencé l'année sans professeur ! Combien de postes non pourvus ont obligé l'administration à faire appel à des contractuels, en oubliant de faire appel aux listes complémentaires.

M. Aumage, DASEN IA de notre département, s'applique depuis quelques temps déjà à annoncer que nous « perdons des élèves », que le « nombre d'élèves diminue », que la « moyenne par classe dans notre département est de 20,65 élèves par classe » cette année, manière peu déguisée d'annoncer la prochaine rentrée scolaire…

Il ne faut pas oublier de recontextualiser : notre département est rural, un très grand nombre de classes sont à niveaux multiples. Enseigner dans une classe, même à 20, avec 3 ou 4 niveaux, ne sera jamais pareil qu'enseigner dans une classe avec un seul niveau. Dans ces classes, du premier comme du second degré, le nombre d'élèves en situation de handicap ne fait qu'augmenter, trop souvent encore sans accompagnement. Les élèves de ces classes, les enseignant·es, les parents sont en souffrance.

Les classes sont surchargées dans le secondaire. La réforme du Bac, avec ses options, génère plus de stress et de souffrance chez les élèves qui ont un emploi du temps surchargé !

Les collègues, qui se mettent en arrêt maladie, sont maintenant doublement puni·es. Et **le profbashing continue** !

La souffrance au travail explose. Les ministres passent, l'administration reste et engage directement la sécurité et la dignité des personnel·les.

La CGT utilisera tous les leviers à sa disposition pour faire respecter les droits des personnel·les. Elle les appelle à se mettre massivement en grève contre les projets de budget, mais surtout pour le droit de vivre bien et de vivre mieux.

Julie Rabin
SDEN-CGT 07

« On compte bien élargir le mouvement le 10 septembre ». Grève reconductible à la centrale de Cruas

Les énergéticiens étaient en grève reconductible tout au long du mois de septembre pour leurs salaires et ceux des sous-traitants. David Hallier, délégué CGT de la centrale EDF de Cruas-Meysse, revient sur la situation dans nos colonnes.

Une colère profonde sur la question des salaires

Depuis le mardi 2 septembre tout le secteur de l'énergie est en grève reconductible. A l'appel de la fédération de l'énergie de la CGT, ce sont plus de **130 000 énergéticien·nes qui ont été appelés à une grève massive et coordonnée dans les 157 entreprises** issues de la privatisation d'EDF GDF. **250 piquets de grève** ont été recensés sur l'ensemble du territoire, et le taux de gréviste **à la centrale de Cruas était de 33% mardi, 20% mercredi, et 24% jeudi,** avec des filtrages à l'entrée du site chaque matin de 6h à 10h.

Toutes ces entreprises ont en commun d'avoir conservé le **« statut des IEG (Industries Electriques et Gazières) »** pour leur salarié.es, c'est-à-dire des garanties collectives situées au-dessus des conventions collectives dans la hiérarchie des normes, puisque nécessitant des décrets pour être modifiées.

Celui-ci possède une grille de salaire qui permet une certaine transparence dans l'évolution de carrière, prenant en compte l'ancienneté, la qualification ainsi que les diplômes de départ. Lors de sa création, l'échelon 1 correspondait au SMIC + 20%, garantissant alors des conditions de rémunération à la hauteur des enjeux nécessaires à assurer un service public aussi vital et dangereux que l'énergie. Or cette grille n'ayant pas été réévaluée depuis des années, l'échelon 1 démarre désormais à 9% en dessous du SMIC !

Pour éviter d'être hors la loi, le patronat a décidé, au lieu de remonter la grille à hauteur du SMIC, d'embaucher à partir de l'échelon 4. C'est donc toute la profession qui a vu lentement dériver à la baisse sa rémunération.

Depuis qu'Elisabeth Borne, en novembre 2023, a été contrainte de demander aux employeurs de remédier à cette problématique de grille salariale en dessous du SMIC, nos employeurs ont proposé aux syndicats une « modernisation de la grille ». Or les propositions des employeurs, depuis lors, ont été rejetées par l'ensemble des quatre organisations syndicales représentatives du secteur (CGT – CFE-CGC – CFDT – FO).

> **« la baisse de la TVA de 20% à 5,5% sur l'énergie, […] Cette mesure permettrait à un foyer moyen d'économiser 200 euros par an. »**

La FNME-CGT, notre fédération de l'énergie, a donc décidé, après avoir consulté et fait voter ses bases, d'entamer une grève généralisée à partir du 2 septembre, et d'être dans l'offensive plutôt que dans une énième grève défensive.

Nos revendications concernent donc une augmentation de la grille de 9% ainsi que la suppression de la réforme des retraites (les salariés embauchés depuis septembre 2024 sont affiliés au régime général des retraites et non plus au régime spécial des IEG).

La FNME-CGT portant également un programme progressiste de l'énergie visant à **retrouver une gestion 100% publique de l'énergie**. Elle prône **un juste prix pour l'énergie**, en dessous du tarif actuel, en sortant du marché inféodé aux taxes et aux mécanismes de financiers pénalisant les usagers. Une de nos revendications concerne donc également **la baisse de la TVA de 20% à 5,5%** sur l'énergie, considérant celle-ci comme un bien de première nécessité. Cette mesure permettrait à un foyer moyen d'économiser 200 euros par an.

De plus, si l'on considère la masse salariale des énergéticien·nes ainsi que le coût de leur CE et de leurs retraites, on obtient 17% de coût de la facture d'électricité, une part bien moins importante que la moyenne des pays industrialisés, celle-ci se situant plutôt à 30% du coût d'un produit fini.

Nos revendications sont donc justes et légitimes, et il est possible d'augmenter les salaires (20 euros supplémentaires en moyenne) tout en baissant les factures par l'abaissement de la TVA (200 euros en moins).

L'enjeu d'une lutte commune avec les sous-traitants

Alors qu'à sa création EDF GDF n'embauchait que du personnel au statut, dans les années 90 la politique de libéralisation de l'ensemble des secteurs a mené à une sous-traitance et à une régression sociale des travailleur·ses du secteur. C'est ainsi que dans notre centrale nucléaire de Cruas par exemple, plus de 600 prestataires issus d'environ 50 entreprises privées côtoient 1400 agents EDF.

Il est regrettable de constater que ces travailleurs n'ont pas les mêmes droits ni les mêmes garanties que les agents EDF, et que leurs conditions de travail se dégradent, alors même qu'elles sont déjà très en deçà de celles des agent·es au statut. La CGT est la seule organisation syndicale du site à syndiquer aussi bien des agents que des prestataires, et œuvre à faire conver-

ger les luttes et les revendications des travailleurs, quels que soient leurs entreprises.

Après plus de deux mois de lutte et de grève, force est de constater que les autres organisations syndicales du secteur ont déployé beaucoup d'énergie pour éviter que nous fassions plier le patronat sur nos revendications, alors même qu'elles ont (toutes !) déposé un préavis de grève à la fin de l'été allant dans le même sens ou presque que celui de la CGT.

Malgré cela, le résultat début novembre de cette lutte qui a été disparate selon les différents secteurs de l'énergie est bel et bien là : les employeurs des 157 entreprises du secteur sont désormais sous surveillance lors des 3 prochaines séances de négociations qui se sont enfin ouvertes, avec un mandat clair et un ordre du jour qui traite de nos revendications, et ce grâce à notre mobilisation !

C'est donc une étape importante sur le chemin qui doit nous mener à la revalorisation de l'ensemble de la grille salariale, même si la lutte a déjà coûté cher et que la victoire peut paraître encore lointaine. Nous resterons donc mobilisé·es lors des prochaines séances de négociations pour transformer les promesses en conquêtes !

Merci aux syndicats et camarades qui nous ont soutenus, si vous souhaitez participer, même avec un euro symbolique, à notre caisse de grève, cela compte énormément pour tous·tes les travailleur·ses qui ont été en grève pendant plusieurs semaines et qui le seront encore lors des prochaines journées d'action !

David Hallier
CGT Cruas-Meysse

PSE Dans l'entreprise CEV Schneider à Privas

L'entreprise Schneider Electric CEV (comptoir Electric du vivarais) basée à Privas emploie 130 salariés et 40 intérimaires, et fait travailler de nombreux sous-traitants artisans sur tout le bassin privadois. Ses principales activités résident dans la fabrication d'ondulateurs et de cartes électroniques, ainsi que dans le service après-vente.

Au-delà d'un plan de sauvegarde de l'emploi mis en place depuis plusieurs semaines, **le groupe Schneider se porte bien financièrement** et il s'agit bien d'un choix stratégique de l'entreprise en **retirant l'activité de Privas pour la déplacer à Carros** dans les alpes maritimes qui est un tout nouveau site ouvert par Schneider. Les locaux de Privas, par manque d'entretien depuis plusieurs années, malgré des aides de l'état, nécessitent aujourd'hui 6 millions d'euros d'investissement afin d'être totalement opérationnels.

En terme d'emploi, ce PSE met sur la table **42 propositions de mutation** vers le site de Carros. Pour le reste du personnel, l'entreprise s'engage à faire une proposition de reconversion par salarié. Pour autant, et au vu de la moyenne d'âge du personnel, celui-ci est très peu mobile géographiquement : **certains salariés ont été embauchés il y a parfois 30 voir 40 ans**, le site ayant ouvert il y a 44 ans, et ne connaissent donc pas d'autres employeurs, et n'ont de fait occupé aucun autre emploi, et pour ces personnes la reconversion paraît d'avance très compliquée.

Le syndicat CGT présent se mobilise malgré tout pour le personnel, et notamment pour la VAE (valorisation des acquis en entreprise), afin de faciliter d'éventuelles reconversions. De façon collective, les salarié·es ont pour objectif de partir avec la plus grosse indemnité possible afin de leur permettre de rebondir tout en faisant face à leurs différentes échéances financières, comme les prêts immobiliers par exemple. La fermeture prochaine étant actée par le groupe, et celui-ci n'en étant pas à son premier PSE, le personnel revendique de ne pas obtenir moins que lors des autres PSE. Ils négocient donc la VAE, l'indemnité de licenciement, mais également l'accompagnement à la formation qui s'axe dans trois directions différentes selon les cas : La cessation d'activité accompagnée, la mobilité interne avec accompagnement ou le reclassement interne. Les négociations ne sont pas encore à ce jour abouties, et le personnel est accompagné par un cabinet extérieur pour la formation d'une part, et pour le soutien psychologique d'autre part, car subsistent de nombreuses inquiétudes pour beaucoup d'opératrices sur leur avenir professionnel ce qui les plongent dans une grande détresse psychologique.

Toute la CGT Ardèche se tient à leur côté dans ces moments difficiles à traverser.

Franck Bernard

UL CGT ANNONAY

Déménagement de l'USLR et du Syndicat des territoriaux

Un peu plus de deux ans que nos anciens n'avaient plus de local pour les retraité·es CGT, maintenant c'est chose faite. Ils viennent d'emménager dans la *« Maison des Syndicats, cité de Bernaudin 07100 Annonay »*, à côté de l'U.L. C.G.T. d'Annonay, avec le Syndicat des Territoriaux d'Annonay-Rhône-Agglo (leur local Place du Champ de mars étant trop vétuste).

Il était temps, une nouvelle ère commence, longue vie aux deux structures, car par les temps qui courent, il faudra de l'énergie pour résister aux attaques des différents gouvernements successifs.

Laurent Vigouroux

UL CGT AUBENAS

10 & 18 septembre Budget Bayrou : les mêmes trinquent encore !

Face à un budget 2026 injuste et militariste, les 10 et 18 septembre derniers, les salariés, retraités et usagers des services publics se sont rassemblés massivement à Aubenas pour dire non à l'austérité et aux cadeaux faits aux puissants.

En ce mois de septembre, la colère gronde à Aubenas. Le 10, puis le 18 septembre, plus de 1 500 personnes ont manifesté contre le budget Bayrou, un budget qui, une fois de plus, fait payer les mêmes : les salarié·es, les retraité·es, les précaires et les usagers des services publics.

Dès le 10 septembre, au rond-point de Ponson, plus de 1 000 personnes répondaient à l'appel de l'intersyndicale **CGT, CNT, LDC et FSU**, épaulée par le collectif citoyen **Bloquons tout**. Une mobilisation massive, joyeuse et déterminée, portée par un message clair : **le budget 2026 n'est pas un plan de redressement est un plan de recul social.**

Un budget injuste et militariste

Présenté comme une "nécessité" pour redresser les comptes publics, ce budget multiplie les coupes dans les dépenses sociales : gel des salaires et des prestations, remise en cause des jours fériés, coupes dans la santé, l'éducation et les retraites. Pendant ce temps, les milliards s'accumulent pour l'industrie de l'armement et les politiques de guerre.

"Pas un sou pour les canons, des moyens pour les salarié·es !"
répondent les manifestants.

On rogne sur les hôpitaux, mais on aligne les chiffres pour les canons. Le nouveau Premier ministre, Sébastien Lecornu, s'inscrit dans la continuité du gouvernement Macron : **austérité pour les uns, profits pour les autres.**

18 septembre : encore plus nombreux, encore plus déterminés

Huit jours plus tard, la riposte s'amplifie. Le 18 septembre, 1 500 personnes défilent à nouveau dans les rues d'Aubenas. Les slogans fusent :

"Le budget Bayrou, c'est pas un plan d'avenir, c'est un plan d'attaque sociale !"

Nos revendications : une autre voie

il faut un autre partage des richesses et des priorités sociales claires.

Nos revendications sont simples :

- **L'abrogation des mesures antisociales du budget Bayrou.**
- **Abrogation de la réforme des retraites.**
- **Des moyens pour la santé, l'éducation, les transports et la petite enfance.**
- **Une fiscalité juste, faisant enfin contribuer les grandes fortunes et les profits des multinationales.**
- **Le maintien et le renforcement des droits du travail et des protections collectives.**
- **La fin du budget de guerre au détriment du budget social.**

Un mouvement qui s'enracine

Ce qui se passe à Aubenas n'est pas isolé. Partout en France, la colère monte. Les salarié·es, les syndicats et les collectifs s'organisent contre une politique qui détruit les solidarités et protège les puissants.

À Aubenas, la mobilisation a montré qu'il existe une force collective, unie et lucide. Une force qui ne se contente pas de protester mais qui propose une autre voie : **celle de la justice sociale, de la dignité et de la paix.**

Le 10 et le 18 septembre ne sont pas des parenthèses, mais les premiers chapitres d'un mouvement appelé à durer. L'intersyndicale **CGT, CNT, LDC et FSU** appelle à poursuivre la mobilisation et à multiplier les actions.

Car ce n'est pas aux travailleurs, aux retraités et aux jeunes de payer pour les guerres et les profits des plus riches.

La population d'Aubenas l'a dit haut et fort :

« Nous refusons un budget injuste, antisocial et militariste. »

Gwendoline Payen
UL CGT Aubenas
CGT CH Claude Dejean

PLAN DE FORMATION 2026
Union Départementale Ardèche

LEGENDE	
Être acteur toute sa vie	
Outiller au mandat	
Outiller à la responsabilité	

Libellé	Lieu	Durée	Dates	Legende
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Le Teil	1 jour	2 octobre	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	UD Privas	1 jour	3 avril, 9 octobre	
Participer à la vie de la CGT mod.1et 2 (1er niveau)	UD Privas	5 jours	9 au 13 mars	
Participer à la vie de la CGT mod.3 (1er niveau)	UD Privas	3 jours	12 au 14 octobre	
Développer la démarche CGT mod.1 (2ème Niveau)	UD Privas	5 jours	date à définir novembre - décembre 2026	
FORMATIONS PRUDIS - Conseiller.es Prud'Hommes				
Journée préparatoire AG CPH Aubenas	UL Aubenas	1 jour	6 janvier	
Prudis session 2	UD Privas	5 jours	à définir	
Prudis session 3.1	UD Privas	5 jours	à définir	
Prudis session 3.2	UD Privas	5 jours	à définir	
Conseiller du salarié (présentation du mandat)	UD Privas	1 jour	date à définir	
Formation BCO	UD Privas	5 jours	date à définir	
FORMATIONS DLAJ				
Conseiller du salarié (présentation du mandat)	UD Privas	1 jour	date à définir	
Conseiller du salarié (prise de mandat)	UD Privas	3 jours	date à définir	
FORMATIONS SPECIFIQUES UNION DEPARTEMENTALE				
JE INDECOSA-CGT droit des consomateurs	Aubenas	2 jours	05 et 06 février	
COGITIEL	UD Privas	2 jours	16 et 17 mars; 12 et 13 octobre	
Eco-CSE	UD Privas	5 jours	23 au 27 mars	
Santé, Sécurité et Conditions de Travail SSCT	UD Privas	5 jours	8 au 12 juin	
Combattre syndicalement les idées d'extrême-droite	UD Privas	2 jours	15 et 16 octobre, 16 et 17 mars	
Agir contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)	UD Privas	3 jours	18 et 19 mars, 18 au 20 novembre	
Mandaté Sécu	UD Privas	3 jours	20 au 22 mai	
Prise de parole en public	UD Privas	2 jours	à définir	
stage excel mod 1 et 2	UD Privas	1 jours	4 février, 4 mars	
FORMATION AVEC LES INSTITUTS DU TRAVAIL				
Bulletins de salaire / Fiches de paie (institut du travail St Etienne)	UD Privas	2 jours	15 et 16 juin	
Mobiliser le code du travail (institut du travail Lyon)	UD Privas	3 jours	date à définir	
JOURNEES CARSAT				
Accident de Travail / Maladies Professionnelles	UD Privas	2 jours	date à définir	
RPS (Risques psycho-sociaux) TMS	UD Privas	2 jours	date à définir	
*** NOUVEAUTES * FORMATIONS EN DIRECTION DES RETRAITé-es et PRE-RETRAITé-es**				
Découvrir le syndicalisme retraité	UD Privas	2 jours	7 et 8 décembre	

Vie syndicale à la retraite	UD Privas	3 jours	14, 15 et 16 décembre	
UL AUBENAS				
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Aubenas	1 jour	23 mars et 5 octobre	
Comprendre sa fiche de salaire	Aubenas	2 jour	à définir	
Preparer sa retraite	Aubenas	1 jour	à définir	
UL ANNONAY				
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Annonay	1 jour	03 février	
Référent Harcelement	Annonay	2 jours	26 - 27 février	
Développer la démarche CGT 2ème semaine	Annonay	5 jours	2 au 6 mars	
Participer à la vie de la CGT	Annonay	5 jours	23 au 27 mars	
Formation de formateurs	Annonay	5 jours	30 mars au 3 avril	
Combattre syndicalement les idées d'extrême-droite	Annonay	2 jours	28 - 29 avril	
SSCT	Annonay	5 jours	date à définir	
Délégué Syndical	Annonay	3 jours	1er au 5 juin	
Développer la démarche CGT 3ème semaine	Annonay	5 jours	15 au 19 juin	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Annonay	1 jour	1er octobre	
SSCT	Annonay	5 jours	12 au 16 octobre	
Eco CSE	Annonay	5 jours	2 au 6 novembre	
Fiche de paie	Annonay	5 jours	3 au 7 novembre	
Participer à la vie de la CGT	Annonay	5 jours	1er au 5 décembre	
Retraites du Privé	Annonay	3 jours	2 au 4 décembre	
ECO-CSE	Annonay	5 jours	date à définir	
NAO, gérer un conflit et rédiger un tract	Annonay	3 jours	date à définir	
Défenseur, Conseillers du salarié	Annonay	5 jours	date à définir	
RPS (Risques psycho-sociaux) CARSAT	Annonay	2 jours	date à définir	
JOURNEE D'ETUDE				
Module formateur "S'impliquer dans la CGT"		1 jour	date à définir	

La Formation syndicale

QR code vers le plan de formation de l'UD 07 pour 2026 :

QR code vers le catalogue de formations Confédérales :

« L'instruction donne aux travailleurs le pouvoir de comprendre et de lutter. Sans formation, il n'y a pas de véritable syndicalisme ; il n'y a que l'acceptation silencieuse de la misère. Apprenons pour construire notre avenir, solidaire et juste. »

Benoit FRACHON - Secrétaire Général de la CGT de 1945 à 1967

UL Le Cheylard

Visite du Conseiller régional Eric Hours

Le mardi 14 octobre, Eric Hours conseiller régional (PCF) est venu assister à la commission exécutive de l'Union Locale CGT du pays du Cheylard qui se tenait au local CGT de St Agrève.

Ce moment de rencontre a permis d'aborder les problématiques locales liées aux secteurs de l'industrie et de la santé. Nos deux camarades de **Chomarat** présents lui ont fait une présentation de la situation actuelle dans leur entreprise : APLD Rebond, NAO, activités du luxe, emploi, externalisation de la production à l'étranger, aides de l'état…. Ensuite la situation chez **Bijoux GL** lui a été faite : la politique d'entreprise qui y est appliquée est fortement semblable à celle de **Chomarat**. L'APLD Rebond est conditionnée avec obligation de formation et d'emploi. En terme d'emploi, un des objectifs prioritaires de la boite est de diminuer drastiquement les effectifs. Il a été constaté que la convention collective n'est pas respectée sur les revalorisations salariales. L'activité principale est essentiellement tournée vers le luxe. Au préalable de la visite faite l'après-midi à **l'hôpital de Moze**, notre camarade de l'établissement nous fait une présentation de l'établissement, qui se situe dans le schéma régional d'orientation des soins, son historique, son fonctionnement ainsi que l'état des lieux sur son projet de rénovation. A la suite de ces interventions, Eric intervient sur l'emploi industriel, la logique capitaliste et l'abandon des services publics. Eric nous présente le mode de fonctionnement du versement des aides budgétaires de la région vers les créations d'entreprises. La journée se poursuivra par la visite de l'hôpital de Moze. L'UL du Cheylard remercie Eric de lui avoir fait l'honneur de sa présence.

F.B.

Assemblée Générale de rentrée au Cheylard le 25 septembre

Le 25 septembre, se tenait notre assemblée générale de rentrée organisée par l'Union Locale CGT du Cheylard.

Nous remercions nos camarades qui se sont impliqués dans l'organisation, afin de permettre à notre assemblée générale de se passer dans d'excellentes conditions.

La présidence était tenue par **Gwendoline Payen**, Secrétaire Générale de l'UL d'Aubenas, avec à la tribune **Evelyne Bernard** de l'UL du Cheylard, **Sylvie Afian** Secrétaire de l'USDSAS, **Pascal Fournet** référent confédéral, Sébastien Nicolas Secrétaire Général de l'UD CGT 07, **Franck Bernard** Secrétaire Général de l'UL du Cheylard, et **Eric Vigouroux** secrétaire du Comité Régional.

Actualités

Après l'accueil par **l'UL du Cheylard,** la présentation du territoire et de ses entreprises, le rapport d'actualité nous était présenté par Franck Bernard pour l'UD. A l'issu de celui-ci, nous avons consacré une minute de solidarité en demandant à toutes et tous de se lever en soutien au peuple palestinien.

Un rappel de la souscription confédérale en faveur du peuple palestinien a également été fait (contacter l'USR).

Un camarade de Tournon rend compte de la flottille et d'une initiative unitaire en Drôme (courrier de soutien, dénonciation du rôle de l'industrie d'armement dans le génocide en cours). **David Hallier**, secrétaire du syndicat de la

centrale électrique de Cruas nous a fait un point sur le mouvement de grève qui perdure depuis le 2 septembre dernier. Les principales revendications reposaient dans l'augmentation de leur grille salariale, qui actuellement démarre à 9% sous le SMIC, dans la baisse de la TVA à 5.5% afin de diminuer les factures des usagers et d'endiguer la précarité énergétique, et enfin l'abrogation de la réforme injuste des retraites. Enfin l'après midi était consacrée à un débat préparatoire au **54ème congrès** qui se tiendra du 1er au 5 juin à Tours avec comme sujets la transformation du travail, les revendications que nous devons porter, et nos différentes stratégies de lutte afin de gagner en efficacité. Enfin le mot de la fin restait pour notre secrétaire d'UD Sébastien Nicolas :

« Un des problèmes majeurs aujourd'hui est que trop de syndicats restent centrés sur leur entreprise et ne font pas vivre l'interpro. Les ULs doivent être au cœur de la construction de la CGT. » …

« Les camarades passent, mais la CGT reste »

Franck Bernard

Rentrée sociale au Cheylard

La population du Cheylard et de toute la région des Boutières a répondu présente aux 3 appels à manifester.

Cette rentrée sociale a permise d'exprimer un refus en masse du plan Bayrou et de toutes les mesures austéritaires prévues à l'encontre de la population, des travailleuses et des travailleurs, des sans-emplois, des précaires et des retraités.

Le 10 septembre nous étions 150 à défiler dans les rues de la ville, le 18 voyait le chiffre atteindre les 200 manifestants et le 2 octobre nous restions sur un rassemblement devant la mairie qui réunissait 90 personnes et la présence de notre secrétaire de l'union départementale CGT. Chaque journée de mobilisation faisait l'objet de prises de parole diverses et variées, mais également de riches échanges entre travailleurs, sans emploi, retraités, ainsi que différents journalistes locaux qui venaient prendre la température de ce mouvement social sur notre territoire. Lors de cette rentrée sociale locale, une intersyndicale a vu le jour entre organisations syndicales progressistes. Les retours de tous les participants étaient tous positifs et nous interpellaient à poursuivre le mouvement dès que possible sur Le Cheylard.

F.B.

UL CGT LE TEIL
AG de l'UL

L'Assemblée générale de l'Union Locale CGT du Teil s'est tenue récemment en présence de 18 camarades, dont 3 actifs et 2 représentants du CNPE EDF.

Ce moment fraternel a permis de faire le point sur la vie syndicale locale et les échéances à venir.

Parmi les sujets centraux : la **préparation du congrès 2026** et le **renouvellement du secrétariat général**. Notre camarade **Géraud** ne reconduisant pas son mandat, les débats ont porté sur une **nouvelle organisation collective** et la recherche d'un·e **nouveau·elle secrétaire général·e**.

L'Union Locale veut aussi **resserrer les liens** avec les syndicats du **Teil**, du **Centre hospitalier de Vivier**, de **Lafarge** et de la **Communauté de communes**, et prépare des **rencontres avec le syndicat CNPE Cruas** pour renforcer la coordination interprofessionnelle.

Les camarades du **CNPE (EDF et sous-traitants)**, qui représentent **96 % des actifs**, ont été appelés à **renforcer leur implication** dans la vie de l'UL et sa direction.

L'entreprise **Activi'Teil**, avec plus de **90 salarié·es est la plus grosse entreprise de la ville**, elle compte désormais des **élu·es CGT**.

Enfin, un **appel** est lancé à tous les camarades disponibles pour **renforcer l'UL du Teil**. Dans un contexte de **casse sociale et de pressions patronales**, **solidarité, unité et organisation collective** demeurent nos meilleures armes.

L'Ag a rappelée l'importance de **la pétition contre la hausse de la TVA et de l'énergie,** invitant chacun·e à poursuivre la campagne. Vous y aurez directement accès en flashant ce **QR code.**

La note juridique d'Unir Agir
Le harcèlement en entreprise

Cadre juridique

Harcèlement moral

(Code du travail – articles L. 1152-1 et L. 1154-1)

Tout salarié peut faire valoir des faits isolés ou répétitifs susceptibles de constituer un harcèlement. Le juge examine l'ensemble des preuves y compris médicales et, si la présomption est établie, l'employeur doit apporter la preuve que ses décisions sont motivées par des éléments objectifs, sans harcèlement .

Pour être caractérisé, le harcèlement moral requiert la réunion de trois éléments matériels :

1) Des agissements répétés, de même nature ou différents, pour autant qu'ils soient répétés ; il ne doit pas s'agir de simples omissions mais bien d'actes positifs comme une rétrogradation, une mutation, un changement de charge de travail (défaut de fourniture de travail, diminution ou augmentation de la charge de travail), placement sous surveillance, reproches et critiques injustifiés, mise à l'écart.

2) Des agissements ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail, ce qui signifie que la preuve d'une dégradation effective des conditions de travail n'est pas indispensable quand les propos ou comportement avaient pour objet de dégrader les conditions de travail.

3) L'alternative sur les conséquences sur la victime :

- en droit du travail, « susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel ». Comme pour la condition précédente, le préjudice peut n'être qu'éventuel pour la victime;
- en droit pénal, « se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale », laquelle peut être retenue même en l'absence d'incapacité de travail pour le salarié.

Que doit faire l'employeur en cas de harcèlement moral au travail ?

L'article L4121-1 du Code du travail signale que L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Si malgré tout, l'un de ses salariés en est victime, il a l'obligation de faire cesser cette situation en utilisant tous les moyens en son pouvoir sous peine de se voir condamner pour manquement à son obligation de sécurité. Il doit sanctionner l'auteur des agissements.

Les actions en justice de la victime :

Saisir pénalement le Juge, auquel cas dans un délai de 6 ans ;

Saisir le Conseil de prud'hommes dans un délai de 5 ans à compter du dernier agissement fautif.

L'aménagement de la charge de la preuve en matière prud'homale constitue également un avantage pour le salarié: s'il « présente des éléments de fait laissant supposer l'existence d'un harcèlement », il reviendra à l'employeur de « prouver que ces agissements ne sont pas constitutifs d'un tel harcèlement et que sa décision est justifiée par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement » *(article L. 1154-1 du Code du travail).* Cet aménagement impose à l'employeur d'avoir à se justifier sur l'objectivité de sa décision lorsque le salarié apporte des éléments tendant à démontrer l'existence du harcèlement subi.

Obligation de prévention du harcèlement sexuel :

L'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir, sanctionner et arrêter les comportements inappropriés liés au harcèlement.

Licenciement en lien avec le harcèlement :

Le salarié ne peut être licencié pour être victime, avoir refusé ou avoir dénoncé des faits de harcèlement moral *(article L. 1152-2)*. Toute rupture de contrat dans ces conditions est nulle .

Jurisprudences récentes :

Harcèlement moral :

Cour de cassation – 11 septembre 2024 : Le juge doit examiner l'ensemble des éléments invoqués, notamment les preuves médicales, avant de rejeter un harcèlement. L'absence d'analyse complète constitue un vice de procédure .

(*Cass. soc., 2 mai 2024, n°22-18.450, F-B*)

Harcèlement sexuel :

Cour de cassation – 2 mai 2024 : Une association a été jugée en violation de son obligation de prévention pour ne pas avoir agi suite à une dénonciation écrite, même si la salariée était en arrêt de travail . Les faits de **harcèlement sexuel** , même **commis en dehors du travail**, ne sont pas détachables de la **vie professionnelle**

(Cass. soc. 2-5-2024 n° 21-14.828 F-D)

Actions syndicales à mener :

Formation des syndiqués à identifier rapidement les signaux de harcèlement.

Appuyer les salariés victimes dans leur déclaration (courriels, témoignages, rapports médicaux), pour garantir la recevabilité des dossiers.

Assurer un accompagnement collectif : juridique, psychologique, voire médical.

Veilliez à la mise en place de procédures : enquêtes internes, référents harcèlement, formation de tous les niveaux hiérarchiques.

Veiller à ce qu'aucune sanction ne soit prise contre un salarié ayant dénoncé des faits de harcèlement.

"Parce que son lieu de travail doit être un lieu de respect mutuel, de bienveillance et de justice, contactez-nous si vous êtes victimes ou témoins de situation de harcèlement !"

Loic Deval

Loisirs Solidarité Retraités C'est quoi ?

LSR est une association loi 1901 de progrès social et de solidarité créée par la CGT en 1981.

Elle promeut **le droit aux loisirs et aux vacances**, en particulier pour les plus défavorisés, dans le cadre du tourisme social. Après des années de travail, la retraite arrive. Enfin plus de libertés et une vie nouvelle commence, plus de temps pour la famille, le jardin, les loisirs… Il est encore temps de voyager, de découvrir, de se cultiver. **Loisirs Solidarité Retraités** est l'association qu'il faut rejoindre. On fait ensemble ce que l'on ne ferait pas seuls. Après des années de luttes revendicatives on a le droit aux vacances, aux sorties, à la culture. **LSR** participe au groupe des neuf, manifeste car elle sait bien qu'il faut des moyens financiers pour vivre pleinement sa retraite. Avec les séjours BSV et SEV des adhérents bénéficient de semaine, en centre de vacances, à prix unique que nos partenaires du tourisme social mettent en œuvre avec l'ANCV. Il y a aussi des activités locales, cinéma, gymnastique, marche, jeux de carte et autres… et du lien social. On vous attend, la porte est ouverte. La cotisation est de 30 euros pour l'année.

LSR SUD ARDECHE – Maison des Associations – 11 avenue de la Gare – 07200 AUBENAS

USR CGT

Intervention pour l'action AGIRC/ ARRCO le 17 octobre 2025

Les journées de mobilisation des 10 et 18 septembre et du 2 octobre ont confirmé la colère et les revendications qui s'expriment de plus en plus de la part des retraité·es, des salarié·es et de la jeunesse.

Le Premier ministre Lecornu dans son intervention de politique générale a affiché quelques reculs en suspendant la réforme injuste des retraites jusqu'en 2027 tout en maintenant **les objectifs de Macron de vouloir baisser les pensions de retraite** actuelles et celles des générations futures. **Le Medef soutient cette politique libérale** et veut imposer un système de retraite par capitalisation par points, c'est dans les tuyaux avec une fusion possible entre les régimes complémentaires et le régime général. C'est dans ce climat social revendicatif que, le 17 octobre, le Conseil d'administration de la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco doit décider du niveau d'augmentation du prix du point retraite appliqué au 1er novembre 2025 pour plus de 13,4 millions de retraité·es.

Depuis 2020, la retraite complémentaire moyenne ne cesse de diminuer pour les retraité·es : 8,4 % pour les employé·es et ouvrier·es et 17,9 % pour les cadres.

Nous avons une perte en moyenne de l'équivalent de 3 mois de retraite Agirc-Arrco, depuis 2020.

L'Agirc-Arrco dispose de 101,7 milliards d'euros de réserve pour répondre favorablement aux revalorisations demandées. Les comptes 2024 sont au vert avec un résultat de +4,6 milliards euros et 101,7 milliards d'euros de réserve représentant 12 mois de prestations.

La CGT revendique au 1er novembre 2025 : La revalorisation du

prix du point Agirc-Arrco de 10 % (pour le maintien du pouvoir d'achat et un rattrapage des pertes des années précédentes). **Le gel du prix** d'achat pour 2026. **La suppression** de la cotisation dite d'équilibre de 1 %. **La prise en** compte des points retraites dès le premier euro cotisé.

La CGT demande que le Conseil d'administration, qui se tient aujourd'hui 17 octobre 2025, prenne en compte les attentes des retraité·es et décide d'une revalorisation d'au moins 10%.

Ce n'est que Justice sociale ! Les retraité.es seront très attentif·ves aux mesures qui seront décidées.

Nous avons demandé une audience au représentant patronal de l'UIMM 26/07 dont les représentants siègent à l'AGIRC ARRCO afin de faire passer le message de notre mécontentement et remettre la motion que toutes les sections CGT Drôme Ardèche ont fait parvenir à la présidente de l'ARRCO AGIRC.

Danielle Mboumba

Mines Energie : L'alliance CFE–CGC, FO et CFDT condamnée par le tribunal de Valence

À Valence, la tentative de museler la CGT échoue : nos trois camarades ont été relaxés, et la CMCAS condamnée.

Les représentants de ces syndicats au conseil d'administration du CMCAS n'acceptant pas que notre organisation syndicale CGT informe le personnel et les retraité-es sur leur gestion que nous jugeons catastrophique (suppression de nos Slvie = Section locale de vote = découpage de la CMCAS au niveau local, c'est la proximité et là où les Camarades CGT agissent), confiscation des heures aux élus des bureaux de Slvie, remise en cause des réseaux solidaires, facturations des salles de notre CMCAS pour nos réunions syndicales, etc.)

L'alliance a trainé trois de nos militants syndicaux CGT en justice pour tenter de les faire condamner, espérant ainsi faire taire notre organisation syndicale et continuer leur gestion destructive pour le personnel et les retraité-es.

Pour arriver à ses fins l'alliance CFE-**CGC, FO et CFDT** n'a pas hésité à utiliser notre CMCAS et ses deniers **pour trainer nos militants CGT, pour diffamation, devant les tribunaux.**

Il est déplorable de voir des administrateurs **CFE-CGC, FO et CFDT de CMCAS tenter d'étouffer le droit d'expression.** Le rôle d'un syndicaliste ne serait-il pas de se battre pour le pérenniser, cela dans une période où gouvernement et patronat tentent de museler tous droits d'expression des associations cultuelles, sportives, sociales et autres, en leur supprimant leurs subventions.

Nous pourrions-nous réjouir que la justice soit passée,

Que nos trois camarades soient relaxés des poursuites engagées

Que la CMCAS soit condamnée à verser 3 000 euros à nos 3 militants.

Qu'il n'y ai pas eu diffamation.

Mais cela ne peut nous faire oublier les attaques que nous subissons de tout bord contre nos conquis, mais jusqu'ici c'était l'apanage du patronat et ses sbires.

Pour notre organisation il n'y a pas d'ambigüité, nous continuerons d'informer, de développer des idées et de lutter.

Ce jugement ne peut que nous inciter à participer aux élections de notre CMCAS de VALENCE, pour sauvegarder les valeurs dont nos activités sociales sont porteuses : saisissez-vous du vote CGT !

Souscription 2025 ouvrant droit au tirage d'une tombola

Les Lots.

Lot 1 : Un séjour de deux nuits, en demi-pension (petit-déjeuner et repas du soir) pour deux personnes avec SAVATOU : Payen Gwendoline Billet 1 851.

Lot 2 : Deux places au théâtre de proximité (Prix maximum calqué sur le théâtre de Privas) : Chevalier François Billet 543.

Lot 3 : Un coffret de thé bio ou équivalent de la Scopti : Vallon Françoise Billet 1 014.

Lot 4 : Un coffret de vin : De Simone Ferd. Billet 448.

Lot 5 : Le CD des 130 ans édité par la VO. : Charbonnier Maurice Billet 261.

Lot 6 : Livre des 130 ans de la CGT : Evelyne Saladino Billet 1 617.

Lot 7 : Sèche-cheveux Babyliss : Leroy St Martin.

Lot 8 : Appareil de Mise sous Vide : Clément Billet 227.

Lot 9 : Deux plaids : Barbarossa Billet 1 790.

Lot 10 : Terrasse Maurice Billet 2 547.

Lot 11 : Barbarossa Billet 1 785.

Lot 12 : Maris Gard CJP Billet 107.

Lot 13 : Mboumba Henri Billet 689.

Lot 14 : Romain Cheynel Billet 1 093.

Portrait de Mélanie Basty-Ghuysen

Du combat individuel à la force du collectif

De son embauche chez *Action France* à son engagement syndical à la CGT, Mélanie Basty-Ghuysen raconte un parcours marqué par la précarité, la solidarité et la détermination. Entre difficultés personnelles, luttes pour ses droits et découverte de la force du collectif, son témoignage illustre ce que la CGT apporte concrètement à celles et ceux qui refusent de subir.

Bonjour à toutes et tous, je suis Mélanie Basty-Ghuysen, **syndiquée à l'Union Locale d'Annonay et élue au CSE d'Action France,** cette enseigne de discount que vous connaissez sûrement. Je suis aussi conseillère du salarié·e en Ardèche depuis trois ans et membre de la Commission Exécutive Fédérale du Commerce et des Services depuis le dernier congrès.

Je vais vous parler de mon parcours, de ma rencontre avec la CGT et de ce qu'elle a changé dans ma vie.

Quand j'ai été embauchée chez Action, en mars 2018, j'étais enceinte, dans une situation personnelle difficile. Il me fallait un emploi, un logement, une issue. L'ouverture d'un magasin Action tombait à pic. Sur les conseils de Pôle emploi, je n'ai pas dit que j'étais enceinte, à raison, car j'ai ensuite vu comment l'entreprise traitait les femmes dans ma situation.

Le recrutement se voulait « familial », fondé sur six grandes valeurs : maîtrise des coûts, simplicité, respect, esprit d'équipe... Sur le papier, tout semblait parfait. Dans la réalité, ces valeurs ne servaient qu'à masquer le management toxique et les multiples dysfonctionnements administratifs. Les salaires arrivaient en retard, les erreurs de fiches de paie s'accumulaient, certains collègues se retrouvaient dans des situations financières catastrophiques. C'est là que j'ai compris que seule, je ne pouvais rien.

> **La CGT, c'est avant tout cela : un espace de formation, d'émancipation et de fraternité.**

Je me suis d'abord syndiquée… mais pas à la CGT. J'ai adhéré au SCID, une sous-branche de la CFDT. […] Élue seule au CSE, sans soutien ni formation, j'ai vite compris que ce syndicat-là ne m'aiderait pas. Pas de réseau, pas de réponse, pas d'outils. Et face aux changements d'horaires imposés, je me suis retrouvée coincée : nounou impossible à trouver, vie de famille bouleversée.

La réponse de ma responsable ? **« Tu n'as qu'à démissionner. »**

C'est à ce moment que j'ai contacté l'Union Locale CGT d'Annonay. Une rencontre décisive. Grâce à eux, j'ai fait valoir mes droits, j'ai tenu bon, et j'ai surtout compris ce qu'était **la solidarité concrète**. Des camarades présents, compétents, à l'écoute.

Quelques mois plus tard, j'ai quitté la CFDT pour rejoindre la CGT.

Et là, tout a changé. Le syndicat patronal a vite compris que les temps allaient être plus durs pour lui. L'Union Départementale m'a proposé un mandat de conseillère du salarié. J'ai appris, j'ai grandi, j'ai découvert la richesse de notre réseau, où chaque camarade est un maillon d'une chaîne de solidarité.

Depuis décembre dernier, je suis membre de la Commission Exécutive Fédérale Commerce et Services. Cinq ans à peine après mes débuts, et je mesure le chemin parcouru grâce à la force du collectif.

Aujourd'hui, le commerce, c'est 60 % de femmes, souvent à temps partiel, souvent seules à élever leurs enfants. […]

Il est urgent d'exiger des temps pleins, des plannings compatibles avec la vie familiale, et la reconnaissance du travail réel de ces salariées invisibles. **L'indépendance financière des femmes, c'est la première marche vers l'égalité.**

Mais pour faire avancer ces revendications, il faut du rapport de force, et donc des syndicats vivants, ouverts, solidaires. **La CGT, c'est avant tout cela : un espace de formation, d'émancipation et de fraternité.** C'est là qu'on apprend à ne plus subir, à se défendre et à défendre les autres. À chaque fois qu'un· camarade gagne une bataille, c'est un peu de dignité reconquise pour nous tous.

Alors, organisons-nous, formons-nous, agissons !

Car c'est le collectif qui sauvera les travailleurs, comme il m'a sauvée.

À nous, militantes et militants d'aujourd'hui, de faire vivre cet héritage : **130 ans de luttes, de solidarité et de conquêtes** que nous devons continuer à faire grandir.

Et si demain nos enfants vivent dans une société plus juste et plus égalitaire, ce sera parce que nous aurons su, ensemble, refuser de baisser la tête.

Mélanie Basty-Ghuysen
CGT Action Annonay

IhsCgt07 : L'allocution de L. Lhotelain en hommage à Lyliane Burgunder

Lyliane **a été une militante engagée et respectée** de la section du **PCF de Tournon**. Elle a sûrement hérité de son père cet engagement militant en faveur des plus déshérités et des plus précaires : **Auguste Burgunder alsacien communiste et militant aussi de la CGT EDF**, se réfugia à Tournon après la débâcle de 1939, ce qui lui valut d'être vite repéré par les collabos locaux et les nazis qui occupaient notre ville , et **d'être fusillé, alors que Lyliane avait à peine plus de deux ans**, avec 7 autres otages devant le Mur du Lycée qu'on appelle désormais le mur des fusillés. Lyliane a donc toujours vécu en tant que Pupille de la Nation, dans le souvenir et même dans une grande vénération pour son père martyr, qu'avait entretenu sa maman Olga et ses frères et sœurs aînées. Cette année, pour la première fois, elle n'a pu participer à la cérémonie annuelle officielle de commémoration du 6 juillet 44 par la Municipalité, puisqu'elle a dû être hospitalisée d'urgence pour de graves soucis de santé qui l'ont finalement emportée et ravie à notre estime sans que ses camarades ou amis ne puissent aller la réconforter et lui dire un dernier adieu...

Lyliane donc a adhéré très jeune au **PCF**, suivant l'exemple de son père, et fut une militante fidèle à ses valeurs et dévouée à la cause des plus vulnérables sur le plan social que ce soient les ouvrières ou les ouvriers des entreprises ou les employés des administrations locales. Cet engagement, elle l'a assumé à l'égal de son compagnon Jo Moulin trop tôt disparu, dont nous voulons aussi saluer la mémoire.

Tout d'abord impliquée dans son syndicat professionnel **CGT de l'Equipement**, puis cheville ouvrière de **l'Union Locale CGT de Tournon, et avec des responsabilités à l'Union locale et départementale des retraités CGT**, elle n'a pas manqué, ces dernières années, d'assumer, d'impulser et de participer au grand mouvement social pour des retraites décentes notamment pour les femmes, et à un âge inférieur aux 62, 64 ans voire plus que les derniers gouvernements veulent nous imposer. **Ce mouvement est loin d'être terminé et tous ses camarades auront à cœur de le continuer vaillamment jusqu'à satisfaction de cette revendication en mémoire du combat que Lyliane n'a pu hélas terminer.**

Son action aussi a été efficace au **Conseil Municipal de Tournon**, où elle a été élue pendant quatre mandats où elle ne gardait pas sa langue dans sa poche pour défendre toujours courtoisement ses idées progressistes. Pour ne prendre qu'un exemple, je veux rappeler son action résolue sous la mandature du Maire d'alors Jean PONTIER, action épaulée par ses colistiers et soutenue par les militants communistes de la section et par ceux d'autres organisations locales d'usagers qui **permit de créer une Régie publique municipale de gestion de l'eau à Tournon** jusqu'alors confiée au secteur privé. Cette réalisation qui n'a pas été remise en cause par les Municipalités suivantes, a donc bénéficié à tous les usagers de l'eau de notre ville et s'est intégrée dans le combat de Lyliane pour rendre les Services Publics plus performants, dans le cadre du soutien des élus au combat permanent désormais des personnels et des parents d'élèves des écoles laïques de notre ville.

Lyliane, je ne peux être exhaustif sur tous tes engagements, mais je peux dire qu'ils t'ont fait gagner l'estime et le respect d'une grande partie de la population, même si toute ne partageait pas forcément tes options syndicales ou politiques.

Tu vas laisser un grand vide dans les organismes où tu t'es impliquée, nous te manifestons notre reconnaissance ; repose en paix désormais après ces dernières semaines de souffrances qui ne t'ont pas épargnée...

Lectures

● ***Faire le deuil de soi,*** **M. Menet,** édition du Cherche Midi, février 2024

La mort est naturelle en ce sens qu'elle fait partie de la vie ; personne n'y échappe. Elle peut se présenter de deux façons : soit être imprévisible et subite ; soit être attendue suite à une maladie incurable. […] Cette incertitude n'efface pas le caractère inéluctable de son arrivée.

Dans ce second cas : que faire, comment faire ? […] Comment vivre ces derniers moments ? Moments qui peuvent être difficiles pour le malade qui, en plus des angoisses, supporte les douleurs que la maladie inflige à son corps.

Avant de l'emprunter en octobre 2022, N. Menet, qui a parcouru ce chemin, apportait cette réponse : « Je veux pouvoir mourir comme j'ai vécu : libre ! » […] Après le diagnostic d'un glioblastome de type 4 en février 2022, un crabe indestructible de la taille d'une orange logé dans sa tête, il déclare : « J'ai désormais un nouveau travail : celui de me conserver le plus autonome possible ; de préparer un grand projet : celui de ma fin de vie, des derniers instants, beaux et non douloureux, consentis, sans drame ni pour moi, ni pour mes proches. »

Apprendre à faire le deuil de soi-même et concevoir un projet de fin de vie : voilà la tâche qui l'a occupée, avec le concours de ses proches, des aidants et du système médical, jusqu'au mois de janvier 2023. […]

N. Menet rapporte que la mort réserve bien des surprises et offre un espace de liberté – jusqu'au bout : celui de vivre et de choisir pleinement son chemin de mort.

N. Menet était sociologue, directeur général de Silver Valley. Il est mort en février 2023, à l'âge de 43 ans.

Jean-Marc Gardes

Vous êtes adhérent CGT ?
Vous êtes protégé.

Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants CGT à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales et professionnelles.
Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.

Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (perte de salaire [1], invalidité [2], incapacité permanente [3], décès)
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

La Macif et la CGT sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.

Pour en savoir plus, scannez ce QR Code

Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.
(1) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.
(2) Taux d'invalidité supérieur ou égal à 5% retenu par le médecin expert.
(3) Incapacité permanente à partir de 66%.
Crédit photo : Svitlanahulko85 / Panther Media / GraphicObsession.
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.